

**GENDARMERIE NATIONALE**  
Compagnie :  
Unité :  
BT  
C.U. - PV 00666/97

**PROCES - VERBAL**

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE  
N° PIECE 01  
N° FEUILLET 1

DE  
**RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF**

**ANALYSE ET REFERENCES :**

NATURE DES FAITS : Observation d'un phénomène dans le ciel sur

AFFAIRE : Mr et Mme L de

Nous soussigné : gendarme T V, en résidence à  
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Le 11 septembre 1997 à 22 heures 43, Mme L S demeurant à  
signale au Centre Opérationnel de la Gendarmerie à  
qu'un phénomène étrange tournant sur lui-même est présent dans le  
ciel au dessus de leur maison dans la direction de . La patrouille se  
trouvant dans le secteur de s'est rendue dans le bourg de  
vers 23 heures 20, la patrouille n'aperçoit rien de particulier dans le ciel.

**ENQUETE**  
-----

Nous tentons de prendre contact en vain avec cette personne le matin du 12 septembre 1997. En début d'après-midi, elle nous recontacte et nous relate ce qu'elle a vu avec son mari au cours de la nuit. Nous nous transportons chez elle et l'entendons. Mme L nous explique qu'elle a vu avec son mari un phénomène dans le ciel, il s'agit d'une chose lumineuse qui émettait des lumières vertes, rouges et blanches. Elle nous signale que son mari a filmé le phénomène à l'aide de son caméscope. Mme L appelle pendant l'observation de ce phénomène ses parents demeurant à ainsi que ses beaux-parents habitant à afin de leur faire constater le phénomène.-----  
----- (AUDITION PIECE N° 2) -----

Nous visionnons avec Mme L la cassette vidéo, et nous observons qu'il y a deux trainées de couleurs blanches qui apparaissent sur cette vidéo. Une lueur blanche apparaît sur l'écran en faisant une trainée, elle disparaît et semble réapparaître sur le bas de l'écran laissant supposer qu'elle tournait en vrille.

Nous prenons contact avec la gendarmerie de l'air d' afin de savoir si d'autres appels ont été recensés à ce sujet dans le département. La tour de contrôle de l'aéroport d' et cette unité confirme qu'il n'y a pas eu d'autre appel au cours de la nuit pour signaler ce phénomène.

Mr L J est convoqué à notre unité, il demeure avec son épouse sur et nous relate ce qu'il a vu lorsque sa belle-fille l'a appelé le  
L'enquêteur

1	M. le préfet		
1	au Général, commandant la région aérienne		
1	D.G.G.N. - bureau défense opération - section renseignement		
1	Archives		

Unité :  
BT

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. - PV 00666/97

N° PIÈCE N° FEUILLET  
01 2

soir du 11.09.1997. Il nous <sup>dit</sup> qu'il a également bien vu le phénomène. -----  
----- (AUDITION PIECE N° 3) -----

Mr L P qui est le mari de Mme L S, nous relate ce qu'il a vu dans le ciel le soir du 11/09/1997. Il a vu 3 couleurs différentes dans le ciel du bleu, du vert et du blanc. Il a tenté de filmer le phénomène. -----  
----- (AUDITION PIECE N° 4) -----

Mr et Mme P C demeurant ont été contacté verbalement ils ont aperçu quelque chose dans le ciel mais cela apparaissait beaucoup moins visible que ce qu'ont vu leurs enfants à . Leur audition n'apportant pas de complément à l'affaire, nous ne les avons pas convoqués à notre unité.

Le 13 septembre 1997 à 21 heures 45, le Maréchal des Logis Chef D J et le gendarme DU J en résidence à la brigade de sont appelés pour constater le phénomène chez le couple L à Transportés sur les lieux, ils prennent contacte avec Mr et Mme L et constatent effectivement qu'il y a un phénomène inexpliqué dans le ciel qu'ils qualifient comme étant un point lumineux entouré d'un halo de couleur rouge et vert, en outre ce point lumineux semblait se déplacer par intermittance de bas en haut et de droite à gauche. Parfois, ce point lumineux diminuait d'intensité. Ce point lumineux semblait être positionné dans la direction de . Cette observation a duré une trentaine de minutes environ, elle a été faite à l'aide des jumelles de dotation.

C L O T U R E  
-----

Mr L se tient à la disposition du service compétent en la matière pour de plus amples explications. La copie de sa cassette vidéo est de mauvaise qualité et ne permet pas de distinguer les détails mentionnés ci-dessus. L'original est détenu à son domicile et Mr L pourra éventuellement la fournir au service qui analyse ce type de phénomène. Mr L est très intéressé par ce qu'il a vu et souhaiterait avoir une explication sur ce phénomène.

A , le seize septembre mil neuf cent quatre vingt dix sept, à dix sept heures. -----

L'enquêteur

Compagnie :

Unité :  
BT

PROCES - VERBAL  
DE  
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF  
-----  
AUDITION

C.U. - PV 00666/97

N° PIÈCE N° FEUILLET

02

1

Nous soussigné : gendarme T V , en résidence à  
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation  
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

secondé par le gendarme C B , en résidence à  
Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

W: S , 25 ans,  
épouse L ,  
née le à  
demeurant

mariée, Fleuriste, nationalité française,

qui déclare le douze septembre mil neuf cent quatre vingt dix sept  
à quinze heures:"-----

""Hier soir, j'ai appelé votre brigade vers 22 heures 43 pour vous signaler  
un phénomène curieux dans le ciel. Il était environ 22 heures, je regardais  
la télévision dans le salon de ma résidence à , mon attention  
a été attirée par une lumière qui scintillait dans le ciel. J'ai regardé plus  
précisément vers 22 heures 30 par la fenêtre, mon mari a pris les jumelles  
et a remarqué une chose lumineuse fixe qui tournait sur elle-même, en tournant  
elle clignotait et émettait des lumières Vertes, Rouges et Blanches par inter-  
mittance. Soudain, nous avons aperçu en dessous de cette lumière une trainée  
blanche, qui a duré l'espace de 3 secondes. Cette trace blanche lumineuse se  
déplaçait dans le sens Nord-Sud. Le point lumineux est resté visible jusqu'à  
minuit c'est mon mari qui la regardait toujours avec les jumelles mais elle  
s'éloignait à la verticale. Puis nous sommes allés nous coucher. Hier soir le  
temps était bien dégagé, on voyait les étoiles dans le ciel. Par rapport aux  
étoiles présentes dans le ciel hier soir, le point lumineux était beaucoup  
plus visible et la lumière plus intense. -----

""Au cours de cette observation, j'ai contacté mon beau-père Mr L J  
de B , rue , pour lui signaler ce que l'on voyait, il  
a vu également le phénomène. Vers 23 heures 10 - 23 heures 15 j'ai contacté  
mes parents Mr et Mme P C qui demeurent à  
mon beau-père a aperçu le phénomène avec ses jumelles lui voyait que  
des lumières rouges mais pas aussi distinctement que nous. -----

""Je n'ai pas entendu de bruit particulier lorsque nous observions le  
phénomène. La lumière de ce phénomène s'est quelque peu déportée sur la  
droite depuis notre point d'observation. Mon mari a pris le camescope et a  
tenté de filmer la première lumière fixe, mais dans le film on distingue, seule  
la trainée lumineuse qui se déplace en dessous de la lumière fixe, on la  
distingue sur le film à deux reprises une fois à deux endroits différents à  
peu de temps d'intervalle, une première fois juste au dessous de la chose  
lumineuse et clignotante, par la suite elle se retrouve plus bas et elle a  
disparu a un moment donné comme si elle descendait. -----

""Mon mari m'a indiqué que depuis notre résidence le phénomène se situait  
dans la direction de ( soit au nord de  
La personne entendue

L'enquêteur

Compagnie :

Unité :  
BT

C.U. - PV 00666/97

PROCES - VERBAL  
DE  
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF  
-----  
AUDITION

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE	N° FEUILLET
02	2

""C'est la première fois en 3 ans que je demeure sur que  
j'aperçois une chose pareille. Je n'ai rien vu d'autre d'identique dans le  
passé. -----

""A l'oeil nu, on distinguait uniquement la couleur rouge sur le point fixe,  
avec les jumelles on distinguait les 2 autres couleurs. En fait le point lu-  
mineux devait tourner sur lui-même, car on distinguait les trois couleurs dans  
le même ordre, un éclat de couleur à la fois. On devinait qu'il s'agissait  
d'une masse qui tournait sur elle même émettant des points lumineux à  
intervalles réguliers avec un bref temps de répis entre. -----

A , le douze septembre mil neuf cent quatre vingt dix  
sept, à quinze heures quarante. -----  
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-  
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."  
La personne entendue L'enquêteur

<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>	
COMPAGNIE OU ESCADRON	
UNITE	
CODE UNITE	PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE) P.V. n° 666 / 97

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION**

DE TEMOIN

N° PIÈCE	N° FEUILLET
	1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

NOUS, SOUSSIGNÉ(S) **B** , **C** , en résidence à

VU L(ES) ARTICLE(S) **59 et 298** du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service Gendarmerie,

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES.

**PERSONNE CONCERNÉE**

NOM DE NAISSANCE (ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'USAGE), PRÉNOMS <b>L. J.</b>	
SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) <b>M -</b>	NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
FILIATION	SITUATION DE FAMILLE
ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° TÉLÉPHONE). PROFESSION	

- Retraité, qui nous déclare le 12 septembre 1997, à 17 heures 30 : - - - - -

— Hier soir, vers 22 heures 30, j'ai reçu un appel téléphonique de ma belle-fille **S** demeurant à me demandant de confirmer sa vision, en effet, elle et son mari venaient de constater la présence dans le ciel d'un phénomène inexplicable. - - - - -

— Je suis suis-donc sorti et à l'oeil nu, j'ai effectivement aperçu dans la direction **NORD Est**, un point lumineux plus brillant mais de même dimension qu'une étoile. J'ai alors pris mes jumelles et toujours dans cette direction, j'ai effectivement constaté la présence d'un rond illuminé dans sa moitié supérieure de la même couleur qu'une étoile mais d'une lueur plus intense. Au niveau du diamètre par la partie inférieure, de chaque côté, la présence de "spots" verts et rouge s'illuminant à tour de rôle et ce de chaque côté. Ces spots ne se relaient pas dans la partie inférieure de ce cercle. Dans un premier temps, j'ai pensé qu'il pouvait s'agir d'un aéronef. Puis quelques instants plus tard, un avion est réellement passé bien en dessous de ce phénomène. Cet avion qui m'a semblé venir de la direction de et se dirigeant je pense sur m'a fait revoir mes constatations car en effet, à la différence de cet avion ce que je venais de constater était apparemment en position stationnaire. J'ai continué mon observation pendant quelques temps. Le phénomène ne variait pas. - - - - -

— Environ 3/4 d'heure plus soit vers 23H30, j'ai à nouveau observé, toujours à la jumelle ce phénomène qui s'était déplacé par rapport à mes premières observations de 10 à 15° vers l'Est. J'ai pensé que cela était dû à la rotation de la terre car toujours en position stationnaire. Là par contre, ce phénomène avait changé d'aspect. Toujours rond, le fond fortement éclairé en blanc-jaune, présentait des multitudes de cercles concentriques panachés rouge et vert. Je n'ai pas pu compter ce nombre de cercles. Sur un même cercle des lumières vertes et rouges brillaient de manière fixe. - - - - -

— J'ai cessé mon observation de suite après ces constatations. - - - - -

— Ce phénomène se trouvait à une altitude très élevée et à une distance que je ne saurais évaluer. - - - - -

— Ce que j'ai vu hier soir ne ressemble en rien à ce qui pourrait ressembler de connu. - - - - -

— Je n'ai aucune explication à fournir sur ce phénomène. - - - - -

— Ce phénomène a été vu depuis la terrasse de mon domicile en direction de

— Le 12 septembre 1997, à 18 heures. Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue,

L'A.P.J.,

Compagnie :

Unité :  
BT

PROCES - VERBAL  
DE  
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF  
-----  
AUDITION

C.U. - PV 00666/97

N° PIÈCE	N° FEUILLET
04	1

Nous soussigné : gendarme Tl V , en résidence à  
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation  
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

L P , 37 ans,  
né le  
demeurant

marié, Agent de maitrise, nationalité française,

qui déclare le douze septembre mil neuf cent quatre vingt dix sept  
à vingt heures et trente cinq minutes:"-----

""Hier soir vers 22 h 15 alors que nous étions ma femme et moi-même en train  
de regarder la télévision, nous avons aperçu par la fenêtre un point fixe et  
lumineux qui émettait des couleurs vives j'ai aperçu en premier du rouge et  
avec des jumelles j'ai remarqué qu'il y avait du vert et du bleu sur un fond  
blanc. La forme de ce point fixe ressemblait à une sphère et les couleurs  
se trouvaient aux extrémités du point lumineux. Ce point fixe se trouvait dans  
la direction de . J'ai pris le camescope et j'ai filmé, en visionnant  
la cassette de l'oeilleton du camescope il n'y a rien d'apparu sur le petit  
écran. Le lendemain, vers midi j'ai branché le camescope sur la télévision et  
c'est là que j'ai vu le flash sur le point lumineux mais pas dans le ciel  
uniquement sur le point lumineux. Après le phénomène était encore apparent dans  
le ciel. Lorsque j'ai visionné la cassette je me suis aperçu qu'il y avait  
dans le coin gauche de l'écran trois points lumineux qui descendaient. Je  
n'avais pas vu cela lorsque je filmais ce phénomène. -----

""Je n'ai pas entendu de bruit particulier, le phénomène se trouvait à hauteur  
d'étoiles. Ce phénomène n'était plus présent vers minuit lorsque je suis allé  
me coucher. -----

""Ma femme a appelé pendant l'observation du phénomène mes parents, les beaux-  
parents ainsi que votre brigade. -----

""J'essayerai de vous faire une copie de l'enregistrement.-----

""En ce qui concerne mes beaux-parents de ils ont aperçu la lueur de  
loin mais c'était beaucoup moins visible que de chez nous, leur témoignage  
ne vous apportera rien de plus. -----

""Je vous précise que le phénomène des couleurs n'était pas furtif il est bien  
resté 1 heure 30 visible à partir du moment où on l'a vu. -----

""J'avais l'impression que la chose qui était apparemment ronde tournait sur  
elle-même, lorsqu'elle tournait elle laissait des traînées de couleur et les  
3 couleurs principales étaient toujours visibles. -----

La personne entendue

L'enquêteur

Compagnie :

Unité :

BT

C.U. - PV 00666/97

**PROCES - VERBAL  
DE  
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF  
-----  
AUDITION**

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE N° FEUILLET

04

2

A \_\_\_\_\_, le douze septembre mil neuf cent quatre vingt dix sept, à vingt et une heure trente. -----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."  
La personne entendue L'enquêteur